



**HAL**  
open science

## Préface de l'ouvrage de Cédric Sadin-Cesbron, Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez-soi

Bertrand Ravon

### ► To cite this version:

Bertrand Ravon. Préface de l'ouvrage de Cédric Sadin-Cesbron, Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez-soi. Habiter en CHRS. Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez-soi, 2023. halshs-04700986

**HAL Id: halshs-04700986**

**<https://shs.hal.science/halshs-04700986v1>**

Submitted on 18 Sep 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bertrand Ravon, 2023, Préface de l'ouvrage de Cédric Sadin-Cesbron, *Faire comme chez soi quand on n'a pas de chez-soi Logiques paradoxales de l'hébergement social*, Erès, 7-15.

Les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) sont généralement des établissements que les résidents sont censés quitter à court ou moyen terme. L'hébergement est en effet d'emblée envisagé comme étant temporaire et il est généralement admis par les tutelles, les travailleurs sociaux et les usagers eux-mêmes que l'horizon de l'accompagnement social demeure la sortie de la structure, vers un habitat réputé plus autonome et plus pérenne. Cependant, la réalité des situations invite à remettre en cause cette vision consensuelle de l'hébergement social.

Première observation : même si le législateur a adouci les règles en la matière depuis une quinzaine d'années, il n'est pas envisageable que les résidents restent trop longtemps, car ils pourraient s'installer durablement dans un statut d'« assisté ».

Pour éviter ce que certains nomment la « trappe de l'assistance », la pression est mise sur la sortie, et indissociablement sur l'autonomie, avec l'exigence de « s'activer ». Autrement dit, il est demandé aux personnes aidées de prendre part aux actions les concernant, au sein d'un établissement qu'elles sont amenées à quitter tôt ou tard.

Deuxième observation : on fait de l'autonomie des usagers le principal objectif de l'accompagnement social au sein des CHRS. Déjà, il faudrait se mettre d'accord sur ce qu'on entend par autonomie. La tendance de nos sociétés libérales consiste à en faire une norme universelle de conduite, opposée à l'assistantat et à la dépendance. Du même coup, l'autonomie tend à être confondue avec l'indépendance. Or être autonome, ou plutôt devenir autonome, c'est être capable de « choisir » ses propres règles de vie. Autrement dit, l'autonomie ne s'oppose pas à la dépendance, bien au contraire : elle consiste à sont les « attachements » au monde qui se révèlent, pour soi, « bons », « émancipateurs », etc.

Troisième observation : pour nombre de personnes qui relèvent de l'urgence sociale, l'autonomie-indépendance n'est tout simplement pas envisageable. La fragilité des supports de la vie sociale (famille, logement, travail, réseau de relations, etc.), parfois associée à un handicap, empêche généralement les résidents de se projeter dans un avenir acceptable.

Le rapport au temps devient particulièrement incertain, les personnes se trouvant dans un « état transitoire durable » pour reprendre l'expression de Robert Castel. L'horizon de la sortie n'est alors pas tant marqué par l'espoir d'un avenir meilleur que par la menace, très angoissante, du recul des protections – même minimales – qu'assurerait le CHRS. L'objectif de l'accompagnement tient alors non pas tant dans l'« autonomisation » des résidents que dans leur possible inclusion dans un lieu de vie qui leur convienne.

Quatrième observation : il arrive fréquemment que d'anciens résidents, qui habitent dorénavant dans des logements autonomes, reviennent au CHRS où ils ont été hébergés jadis, pour discuter, retrouver des « collègues » ou des travailleurs sociaux, demander un service, parfois se restaurer. Ils sont attachés au lieu, aux personnes qui y résident ou qui y travaillent. Les relations qu'ils y ont construites, les habitudes qu'ils ont pu y prendre, malgré les conditions de vie précaires du centre, font dorénavant partie des choses auxquelles ils

tiennent. Ni « assistés » ni « empêchés », ils sont simplement « attachés ». Ainsi, l'assistance qu'on croyait transitoire est devenue leur monde. Un monde de relations, de ressources et de reconnaissance. Un monde qui permet de tenir et qui en même temps est envisagé comme devant être quitté.

C'est dans ce contexte éminemment paradoxal que Cédric Sadin-Cesbron a démarré sa recherche sur ce qu'habiter en CHRS veut dire. Particulièrement sensible aux conditions de vie décentes et à la dignité des personnes les plus vulnérables, c'est forgé une conscience aiguë de l'ambivalence du dispositif d'hébergement qu'est le CHRS : il sait pertinemment qu'il n'y a pas de « bonne temporalité » pour y rentrer, y rester ou en sortir. Il connaît donc très bien les tensions socio-psychiques propres aux personnes sur le point de vouloir ou de devoir quitter le CHRS. Il comprend également parfaitement les dilemmes des résidents, entre le désir de choisir son habitat et l'angoisse d'une possible désocialisation.

Cet ouvrage traite donc de la condition de la vulnérabilité de ce lieu de vie temporaire qu'est le CHRS. Du côté des usagers, l'habiter se décline comme autant d'épreuves du « maintien de soi », entre autonomie, sociabilité et protection. Du côté des travailleurs sociaux, les interrogations sont sans limites : comment accompagner ceux qui souhaiteraient partir mais qui sont trop fragiles, ceux qui voudraient rester mais qui sont invités à partir, et tous les autres, plus ou moins indécis ? L'incertitude est de mise. C'est qu'à l'heure de la « désinstitutionnalisation » généralisée, il n'est pas rare d'entendre cette question : faut-il fermer les CHRS ? Derrière cette interrogation abrupte, certains préconisent la hébergement « en diffus », éparpillé dans la ville, lorsque d'autres entendent soutenir la pertinence de résidences collectives à condition qu'elles soient de petite taille. Les avis sont partagés. D'ailleurs la notion même de « désinstitutionnalisation » voit s'affronter deux conceptions : d'un côté, est mise en cause une organisation aliénante, là où pourraient être développées des prises en charge générant moins de « dépendance » et plus adaptées au milieu de vie et aux capacités des personnes concernées ; de l'autre est pointé l'affaiblissement des protections institutionnelles et de leurs missions d'intégration sociale. Suivant les points de vue, l'institution est tour à tour dénoncée ou regrettée. Elle peut être à la fois envisagée comme une instance de contrôle social ou comme un lieu de vie sociale et relationnelle, elle peut être pensée en même temps comme empêchant l'autonomie ou au contraire comme un facteur essentiel de protection.

Au gré des expériences, les points de vue diffèrent, qu'il s'agisse de la vie collective de tel ou tel établissement, de la forme qu'y prend l'accompagnement social de ses résidents ou des trajectoires résidentielles. C'est pourquoi, d'emblée, Cédric Sadin-Cesbron a souhaité mener sa recherche dans deux directions : d'une part, avec une attention portée aux parcours d'hébergement et leurs méandres, où l'on puisse retracer, étape après étape, les bifurcations, les impossibilités de partir, les indéterminations face à l'envie de rester ou non, etc. ; d'autre part, avec le souci dialogique d'associer les résidents à son enquête. Dans cette dernière optique, qui d'ailleurs colle très bien à l'enjeu contemporain de participation des résidents, il aurait pu se contenter de leur donner la parole. Il l'assurait de mener réellement une recherche *avec eux*. En effet, au-delà de l'exigence d'assurer la dignité des personnes participant à l'enquête et la prendre en considération la manière dont les résidents se positionnent par rapport à la question de recherche posée, en l'occurrence celle de l'expérience de l'hébergement social.

Cédric Sadin-Cesbron a ainsi intégré quatre résidents volontaires à son dispositif de recherche, avec l'idée – lumineuse selon moi – de ne pas les considérer comme de simples enquêtés mais de les envisager puis de les accompagner comme co-enquêteurs. Revenant tout au long de l'enquête sur leurs propres parcours résidentiels, les co-enquêteurs ont également mené des observations ethnographiques et conduit des entretiens auprès de leurs pairs, cohabitants ou anciennement hébergés dans le centre. Il faut souligner la force et l'originalité de la posture de recherche de Cédric Sadin-Cesbron. Habituellement, le chercheur se contente le plus souvent d'aller chercher ses données auprès des personnes représentant la population de son étude. Il se soucie généralement peu de leur restituer les résultats de sa recherche et encore moins de s'assurer que les questions qu'il leur a posées sont pertinentes pour elles. Ici, tout au contraire, et dans une continuité entre enquêté et enquêteur, les co-enquêteurs participent au questionnement du chercheur. En discutant les propositions du chercheur, ils lui livrent leurs propres problématisations de l'objet de recherche, ce qui est en soi une source documentaire de première grandeur propres expériences, ce qui n'est pas sans effets sur leur propre parcours, le récit qu'ils en donnent, et l'avenir qu'ils envisagent dorénavant autrement. Par leur contribution à la recherche, ils sont nouvellement reconnus ; on leur prête des capacités jusque-là invisibles.

Ainsi, lors de la soutenance du mémoire de recherche de Cédric Sadin-Cesbron dont est tiré le présent ouvrage, j'ai pu observer avec ferveur leur participation : je me souviens de la tension initiale palpable chez les co-enquêteurs présents et assis de part et d'autre de l'impétrant ; de leur attention lorsque je leur ai proposé de prendre la parole pour apporter un témoignage complémentaire sur le travail de recherche ; de leur inquiétude juste avant la lecture de l'évaluation du jury universitaire ; de leur enthousiasme et leur fierté immédiatement après.

Aujourd'hui, l'intérêt pour la recherche-action fait un retour remarqué. On glose beaucoup sur les différentes manières – plus ou moins légitimes – de la mener. Mais on ne regarde peut-être pas assez ce qu'elle fait faire à celles et ceux qui l'ont conduite. Car la validité d'une recherche-action ne tient pas seulement aux conditions de production dépend également de ses conséquences en termes d'intervention. Initialement, Cédric Sadin-Cesbron est intervenu comme chercheur, avec l'intention de construire une expertise dans le souci éthique d'une relation d'enquête véritablement dialogique. À l'arrivée, les connaissances produites ne l'ont pas seulement aidé à mieux connaître le problème posé du logement des personnes sans-abri et à faire des préconisations nuancées que le lecteur découvrira avec les personnes, et indissociablement à mieux comprendre leurs manières de penser d'elles-mêmes les limites de l'hébergement social.

En définitive, l'ouvrage de Cédric Sadin-Cesbron invite à une réflexion à la fois profonde et nuancée sur les enjeux de l'hébergement social. À l'heure où tous les acteurs de ce secteur tentent de s'approprier le nouveau modèle du Logement d'abord, ces analyses se révèlent très utiles pour se départir d'un examen par situation, des types de logement acceptables et convenables pour les personnes qui n'ont pas d'abris décentes. C'est qu'il n'y a pas de solution-miracle ! Seules apparaissent jouables les réponses locales, adaptées, attentives..., envisagées et analysées avec les personnes concernées au premier chef.

L'engagement ethnographique de Cédric Sadin-Cesbron dont témoigne cet ouvrage n'est politique. L'éducateur qu'il était au départ de la recherche s'est mué en diplomate. Une posture que nous pourrions indiquer à l'ensemble des professionnels de l'accompagnement social.

### Bertrand Ravon

Bertrand Ravon, professeur de sociologie, université Lumière Lyon 2, vice-président en charge de la formation tout au long de la vie ; directeur du master ANACIS (Analyse et conception de l'intervention sociale) et co-responsable du diplôme universitaire « Logement d'abord » (Lyon 2/Orspere-Samdarra).